



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23083408



19 JUIN 2023

Greffe

N° d'entreprise : 0427 262 927

Nom

(en entier) : **LES CAFES RECSI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue de l'Expansion, 13, 4432 ALLEUR****Objet de l'acte : Mise à jour des mandats d'administrateur**

Extrait du PV d'AGE du 22/05/2023

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de la mise à jour des mandats d'administrateurs comme suit :

1/ Monsieur Jean-Claude COLLINET : renouvellement du mandat qui expirait à l'AGO du 28/05/2022 pour un nouveau délai qui expire à la date d'aujourd'hui – 22/05/2023.

2/ E.R.A. SRL : renouvellement du mandat qui expirait à l'AGO du 28/05/2022 pour se terminer le 27/05/2028, soit une durée inférieure à 6 ans conformément à l'art.7:85 du CSA. Monsieur Vincent COLLINET continue de remplir la fonction de représentant permanent de la société pour l'exercice dudit mandat.

Ces mandats sont exercés aux mêmes conditions que précédemment.

Vote : l'Assemblée approuve à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée mandate THG VERVIERS SRL pour procéder aux formalités de publication de cette résolution et lui reconnaît le pouvoir de signer les formulaires ad hoc pour le greffe ou pour la BCE.

Vote : l'Assemblée approuve à l'unanimité

Extrait du CA du 22/08/2023

Immédiatement après l'Assemblée générale, les administrateurs se sont réunis en Conseil d'administration pour renouveler le mandat de l'administrateur-délégué.

A l'unanimité, le conseil décide de renommer aux fonctions d'administrateur-délégué, E.R.A. SRL représentée par Vincent COLLINET, préqualifié, ici présent et qui accepte. Le mandat expirait à l'AGO du 28/05/2022, il est renouvelé à partir de cette date, pour se terminer lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'année 2028.

En sa qualité d'administrateur-délégué, il est chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

Pour LES CAFES RECSI SA,
THG VERVIERS SRL,
Mandataire,
Représentée par Natacha CHARLIER

Désposé en même temps qu'une version complète du PV d'AGE et du PV du CA du 22/05/2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).